

DONS DEPUIS UN PAYS EUROPEEN – CONTACT ET PROCEDURE PAR PAYS
--

La Fondation Supélec offre désormais la possibilité aux Supélec résidents à l'étranger, dans certains pays européens, de bénéficier des avantages fiscaux du pays de résidence en donnant à la Fondation Supélec.

En partenariat avec les Fondations de la liste agréée par le système "Transnational Giving Europe" (TGE), la Fondation Supélec est habilitée à recevoir des dons déductibles dans le pays de résidence.

Faire un don: une démarche simple et avantageuse

1. Envoyer un email à la Fondation Supélec pour prévenir de la promesse de don : fondation@supelec.fr

2. Adressez votre don à la Fondation de votre pays, partenaire du TGE avec qui la Fondation Supélec a un accord.

NB : les frais de transaction s'élèvent à 5% du montant du don

Consulter la liste des contacts des Fondations partenaires ci-dessous.

3. La Fondation partenaire de votre pays de résidence émet et vous adresse votre reçu fiscal.

4. Votre don nous est ensuite transmis et la Fondation Supélec vous adresse un courrier de remerciements.

IRELAND

Contacts - Community Foundation for Ireland

32 Lower O'Connell St

Dublin 1, Ireland

Tel: +353-1-874 7354

Website: <http://www.foundation.ie>

Contact name: *Helen Beatty* - hbeatty@foundation.ie - +35 3 187 473 54

Irish donors can make their donations on following account:

Account holder: The Community Foundation for Ireland Ltd

Bank: Bank of Ireland

Address: Lower Baggot Street, Dublin 2 - Ireland

Account number: 23538655

Sort Code : 90-14-90

IBAN: IE94 BOFI 9014 9023 5386 55

SWIFT CODE : BOFIE2D

By mentioning TGE – Fondation Supélec – France

Contact Fondation Supélec

Marie-Christine.milleret@supelec.fr - + 33 1 69 85 12 74

NB : les frais de transaction s'élèvent à 5% du montant du don